



Jean-Michel VARDALAS
Co-secrétaire général

À

Mme la ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
110 rue de Grenelle
75700 PARIS SP

Montreuil, le 09 avril 2019

Nos réfs : 19SG/JMV/089

Madame la ministre,

Votre projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche de même que celui d'Université cible avancement clairement un programme de privatisation et de mutation néolibérale d'inspiration libertarienne (réduction drastique du poids de l'État limité aux seules fonctions régaliennes notamment).

Votre objectif de financer par projet toute la recherche en France aura pour résultat d'inscrire la recherche dans des projets qui devront se conformer à un pilotage technocratique et précipitera les enseignant-es-chercheur-es et chercheur-es dans une concurrence et une compétition accrues et généralisées entre établissements et laboratoires sous couvert de recherche d'excellence.

Votre leitmotiv sur l'attractivité des carrières ne masque pas une volonté de détruire le statut de fonctionnaire des enseignant-es-chercheur-es et chercheur-es en modifiant leur mode de recrutement et de rémunération. Soyons clairs, votre projet ne consiste ni plus ni moins que de généraliser la précarisation et la libéralisation du marché de l'emploi dans la recherche, en privilégiant les « contrats de projet », « les contrats de mission », les « tenure tracks » et autres variantes de la dérégulation néolibérale et libertarienne, tout ceci dans le cadre de la réforme annoncée de démantèlement de la Fonction publique.

Enfin, votre thème chéri de l'innovation n'a qu'une seule conséquence concrète dans nos établissements : Ils sont sommés de favoriser le financement privé et d'adopter une culture de coopération avec le monde de l'entreprise, comme si la logique dominante de ce monde ne nous conduisait pas vers une catastrophe humaine, politique et écologique fortement inspirée par les penseurs libertariens (privilégiant l'individu contre l'intérêt général).

C'est la remise en cause des valeurs humanistes et universalistes de l'Université française dont nous avons hérité collectivement. La CGT FERC Sup porte le projet d'un service public national d'enseignement supérieur et de recherche gratuit, laïque, démocratique et émancipateur ouvert au plus grand nombre, dans l'établissement et la formation de son choix sur l'ensemble du territoire. Le service public d'enseignement supérieur est notre bien commun et nous refusons les projets que votre gouvernement impose (financiarisation des études, sélection et Parcoursup, course à l'élitisme, regroupements d'établissements..).

La CGT FERC Sup conteste cette politique de destruction et pour que les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche puissent exprimer leur opposition à ces mesures et à ces attaques aux côtés de la jeunesse, nous déposons un préavis de grève à compter du lundi 15 avril 2019, pour une durée d'un mois.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer ce courrier comme valant **préavis de grève à partir du 15 avril 2019**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Soyez assurée, Madame la ministre, de notre attachement indéfectible aux vertus du Service public et aux valeurs de la Fonction publique.

Jean-Michel VARDALAS
Co-secrétaire général de la CGT FERC Sup

CGT FERC Sup • Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

CGT en toute liberté

Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.cgt.fercsup.net